



**PRÉFET  
DU FINISTÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cabinet**

Bureau de la représentation de l'État  
Affaire suivie par : Valérie DEWITTE  
Tél : 02 98 76 27 60  
Mél : [valerie.dewitte@finistere.gouv.fr](mailto:valerie.dewitte@finistere.gouv.fr)

Quimper, le 10 juillet 2020

**NOTE**

à

**destinataires in fine**

**OBJET :** Journée nationale à la mémoire des victimes de crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux Justes de France

**P. J. :** Note d'organisation

La cérémonie départementale publique commémorant la journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux Justes de France, se déroulera devant la plaque commémorative, esplanade Loeiz et Erwan Ropars dans les jardins du théâtre Max Jacob à Quimper, **le dimanche 19 juillet 2020 à partir de 11h00,**

Cette cérémonie sera présidée par Monsieur Pascal LELARGE, préfet du Finistère (ou son représentant), en présence de Madame Isabelle ASSIH, maire de Quimper.

Pour le préfet,  
Le sous-préfet, directeur de cabinet

  
Aurélien ADAM

## DESTINATAIRES :

- Monsieur le préfet du Finistère
- Madame le maire de Quimper
- Monsieur le colonel, délégué militaire départemental du Finistère
- Madame la directrice départementale de la sécurité publique du Finistère
- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie départemental du Finistère
- Monsieur le directeur départemental de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Monsieur Jean-Philippe ELKAIM, président de l'association culturelle israélite de Brest
- Monsieur Alain LE CLECH, président de l'Union Nationale des Parachutistes du Finistère
- Monsieur le président de l'union nationale des combattants du Finistère
- Monsieur François Fouré, délégué départemental du Souvenir Français
- Madame Denise Guiavarch, déléguée
- Madame Anne FRIANT, présidente de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.)
- Madame Marie-France LAVAL, présidente de l'UNADIF
- Madame Maryvonne LE MOAL, présidente de l'AFMD
- Monsieur Louis STRUGEON, président de l'UDAC

## NOTE D'ORGANISATION

Les fonctions de maître de cérémonie seront assurées par Monsieur Alain LE CLECH.

- 10h30 : accueil des différents participants et du public par le maître de cérémonie
- 10h45 : mise en place terminée des porte-drapeaux et des porteurs de gerbes
- 10h50 : allocution de présentation par le maître de cérémonie
- 10h55 : accueil de Monsieur le préfet (ou de son représentant) et de Madame le maire de Quimper par le maître de cérémonie qui les place devant la plaque commémorative avec Monsieur Jean-Philippe ELKAIM, président de l'association culturelle israélite de Brest  
Le maître de cérémonie annonce « drapeaux garde à vous ».
- 11h00 : lecture du message associatif par Monsieur Jean-Philippe ELKAIM  
lecture du message ministériel par Monsieur le préfet (ou son représentant)
- 11h15 : dépôt des gerbes dans l'ordre suivant :
  - ANACR – UNADIF – AFMD
  - Association culturelle israélite de Brest, portée par des enfants de la communauté juive de Brest
  - Mairie de Quimper
  - Préfecture du Finistère
- 11h20 : « aux morts »
- 11h21 : minute de silence
- 11h22 : hymne national
- 11h30 : le maître de cérémonie annonce « Salut des porte-drapeaux par les autorités »
- 11h35 : fin de la cérémonie